

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Les pourparlers sur l'agriculture s'intensifient à Genève

Les consultations sur la façon d'aller de l'avant avec le Programme de Doha pour le développement (ou Cycle de Doha) s'intensifient à Genève, après que quelques propositions aient été soumises sur la manière de simplifier l'approche de réduction tarifaire. Deux propositions principales ont été au centre des pourparlers sur l'agriculture récemment.

La première – une approche « demande-offre » – a été présentée par l'Argentine, qui a fait valoir que sa proposition simplifierait grandement les pourparlers en éliminant la formule dans les trois domaines du « trépied » (agriculture, accès aux marchés pour les produits non agricoles et services), assurant ainsi un niveau d'ambition similaire pour les trois principaux domaines du Cycle de Doha. La « demande-offre », a affirmé l'Argentine, offre un meilleur équilibre des intérêts qu'une formule qui serait applicable à tous les joueurs lorsque certains pays ont un nombre limité de produits pour lesquels ils ont besoin d'un meilleur accès aux marchés d'exportation.

Même si certains pays, les États-Unis par exemple, ont affirmé que la suggestion méritait d'être considérée, les fonctionnaires ont indiqué que la plupart des pays n'étaient pas convaincus par les arguments de l'Argentine, déclarant que l'approche pourrait s'avérer fastidieuse et pénaliser de plus petits pays dont la position de négociation est moins avantageuse.

Une proposition a ensuite été soumise par le Paraguay. Celle-ci ressemble à la formule employée pendant les pourparlers du Cycle d'Uruguay et suggère une réduction tarifaire moyenne combinée à une réduction minimum. Le Paraguay a suggéré que tous les Membres, à l'exception des pays les moins avancés (PMA), des petites économies vulnérables (PEV) et des Membres ayant accédé très récemment (MATR), soumettent une offre initiale de réductions tarifaires commençant par une réduction tarifaire moyenne de [54 %] et une réduction minimale de [20 %] pour les pays développés, réductions échelonnées sur 5 ans en [6] tranches annuelles égales, alors que les Membres en développement auraient droit à une réduction moyenne de [36 %] et à une réduction minimum de [15 %] sur 10 ans, réductions qui seraient appliquées en [11] tranches annuelles égales. Les Membres ayant accédé récemment, à l'exception de ceux ayant accédé « très » récemment, feraient face à une réduction moyenne de [30 %] et à une réduction minimale de [10 %].

La proposition laisse aux pays la flexibilité d'appliquer les réductions là où ils les considèrent appropriées, pourvu que les moyennes et minimums soient respectés. Le Paraguay a suggéré que les pays développés limitent le nombre de produits sensibles (PSe) à un maximum de [5 %] de leurs lignes tarifaires; alors que les pays en développement auront droit à [12 %] de leurs lignes tarifaires à titre de produits spéciaux (PSp). Les PSe et les PSp subiraient une réduction minimum de 10 %. Le Paraguay suggère également un plafond non obligatoire de 100 à 150 % sur les tarifs élevés et une augmentation de l'accès aux marchés par l'intermédiaire de contingents tarifaires.

Plusieurs pays ont exprimé des réserves, faisant valoir que la proposition n'était pas assez ambitieuse ou qu'elle l'était trop, particulièrement en ce qui a trait aux produits sensibles.

« Bien que les discussions aient suggéré certaines possibilités de convergence, il est clair que différents points de vue demeurent quant à la question de la pertinence de diverses approches », a expliqué John Adank, président des négociations sur l'agriculture et ambassadeur de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC.

« Les inquiétudes soulevées par les Membres relativement à certains aspects des propositions sont bien connues, puisque beaucoup sont liées au fait que les Membres de l'OMC maintiennent des structures tarifaires très disparates. Cela signifie, bien entendu, que les résultats de toute approche fondée sur une formule affecteront chaque Membre de façon différente. Ces enjeux existaient déjà lors de la négociation du projet de modalités de 2008 et ils demeurent aujourd'hui », a ajouté l'ambassadeur Adank.

Autres sujets abordés

Les Membres ont également abordé la question du soutien interne en mettant l'accent sur le concept de « soutien interne global ayant des effets de distorsion des échanges » (SGEDE). Certains pays ont soutenu que le SGEDE est un moyen d'empêcher les pays de transférer les dépenses intérieures d'une catégorie à une autre – le fameux « box shifting » (transfert d'une boîte à l'autre) – tandis que d'autres ont affirmé que de plus faibles ambitions et des disciplines moins strictes seraient plus pragmatiques et réalisables.

L'Australie a déclaré que la question se résume à ce que les É.-U. et la Chine sont prêts à faire dans ce domaine précis des négociations.

L'ambassadeur Adank, entre-temps, a insisté sur le fait que ses consultations sur la question ont permis de mettre au jour d'importants enjeux. Toutefois, d'autres efforts considérables devront être déployés à ce sujet au cours des prochaines semaines, période au cours de laquelle il a l'intention de tenir des consultations sur les « éléments clés de la boîte à outils du soutien interne, en gardant en tête qu'ils sont bien évidemment interreliés ».

La sécurité alimentaire

Les Membres continuent à être divisés sur la question de la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, élément pour lequel on s'attend à trouver une solution permanente d'ici la fin de l'année.

L'ambassadeur Adank a déclaré à la suite de sa consultation auprès des Membres qu'il demeurait d'« importants écarts » à ce sujet. À ce jour, la discussion sur cette question, qui crée de fortes dissensions, a été axée sur la proposition soumise par le G-33, qui reprend les suggestions de 2012 du groupe. Ce dernier suggérait de faire passer les programmes de détention de stocks publics à la catégorie verte, les exemptant ainsi des limites de dépenses.

Toutefois, cette solution a été rejetée par l'Union européenne et l'Australie, qui ont fait valoir qu'il serait préférable de maintenir le soutien des prix du marché hors de la catégorie verte afin d'en préserver l'« intégrité ». Pour sa part, les É.-U. ont rappelé aux délégués que les ministres du Commerce ne sont pas parvenus à une entente sur la proposition initiale du G-33 à ce sujet; une resoumission était par conséquent contre-productive.

Entre-temps, les É.-U. ont suggéré, à titre de première étape vers une solution permanente, d'élargir la discussion en examinant les programmes de sécurité alimentaire existants. De façon générale, cette suggestion a été rejetée par les partisans du G-33, qui sont néanmoins prêts à envisager de potentielles mesures de protection pour éviter que les programmes de sécurité alimentaire aient des conséquences négatives sur le commerce international.

« Il est manifestement nécessaire de tenir d'autres consultations afin de creuser davantage la question et de parvenir à un résultat », a déclaré l'ambassadeur Adank, ajoutant que « l'ensemble des Membres doit démontrer une plus grande volonté pour que les consultations mènent à un résultat. »

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

